



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises nationales

Question écrite n° 48127

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le Premier ministre de lui préciser les perspectives de l'abrogation du décret d'août 1985, portant de 35 à 143 le nombre des dirigeants d'entreprises publiques nommés par le chef de l'Etat. Cette abrogation avait été annoncée le 2 mai 1995, dans le cadre de l'élection présidentielle.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48127

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 618